

## PREAMBULE

### Contexte général

Le projet politique et économique porté par les *Champs des Possibles* depuis ses prémisses s'inscrit dans un contexte de profond malaise au sein de cette activité multimillénaire qu'est l'agriculture. Depuis plusieurs décennies, on assiste en effet dans ce domaine à un vaste mécanisme d'érosion.

- Erosion démographique d'abord avec une diminution continue du nombre d'actifs occupés dans ce secteur où les arrivées sont loin de compenser les départs et où le ratio d'emplois créés par unité de surface laisse songeur dans un contexte sociétal où le chômage de masse s'est installé comme une réalité durable.
- Affaiblissement des solidarités que traduit l'accroissement des inégalités (de revenus, d'accès aux moyens de production, etc.) entre les territoires, les productions et les personnes qui pratiquent ou souhaitent pratiquer le métier de paysan.
- Relâchement du lien qui unit les paysanneries d'ici et d'ailleurs par des choix politiques et commerciaux qui portent atteinte au droit des peuples à la souveraineté alimentaire.
- Erosion des sols et de leurs capacités productives du fait de pratiques agronomiques parfois inappropriées.
- Diminution de la diversité génétique, garante de la résilience de l'agriculture.
- Perte des savoir-faire au profit d'une uniformisation des pratiques, d'une expropriation des paysans d'un certain nombre de domaines (sélection et production des semences par exemple) et d'une spécialisation qui font perdre autonomie et dignité à ceux et celles qui pratiquent ce métier.
- Distension du lien qui unit les paysans avec le reste de la société via une défiance qui croit sur fond de rupture du contrat social unissant paysans et consommateurs (nourrir sainement – permettre de vivre dignement).
- Dégradation des capacités à transmettre les outils de production du fait du gigantisme atteint par certaines structures transmissibles, quand elles le sont, au prix d'un endettement massif et de la dépendance qui l'accompagne.
- Usure pour certain-e-s du plaisir lié à la pratique du métier de paysan.

Né du mouvement des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap), *Les Champs des Possibles* s'attellent depuis 2009 à expérimenter et mettre en œuvre quelques réponses concrètes à certains des défis ci-dessus exposés.

### Historique de la démarche

L'histoire des Champs des Possibles remonte au début des années 2000. Elle est retracée ici brièvement en quelques dates et éléments clés.

2003. Premier partenariat Amap en Ile de France après développement à partir de 2001 de ce mode de contractualisation solidaire entre paysan et consommateur en région Provence Alpes Côte d'Azur.

2004. Création du Réseau des Amap d'Ile de France qui regroupe les groupes de consommateurs et les paysans engagés dans une contractualisation Amap.

2005. Constat de l'important déficit en production biologique (maraîchère notamment) en Ile de France pour faire face à la demande croissante des consommateurs désireux de s'engager en Amap.

2006. Réflexion menée au sein du Réseau des Amap d'Ile de France sur la question de l'installation agricole qui débouche, à l'issue d'une étude réalisée notamment auprès de candidat-e-s à l'installation, sur l'idée d'adapter au secteur agricole le principe des couveuses d'activités. Le projet de mise en place d'une « ferme couveuse » démontre alors tout l'intérêt d'un réseau associant des paysans et d'autres actifs agissant comme un creuset permettant d'inventer des solutions pour le monde agricole en mobilisant des réflexions et des outils issus d'autres secteurs d'activités, notamment l'Economie Sociale et Solidaire.

2008. Etude de faisabilité portant sur un projet de « ferme couveuse » avec embauche d'un chargé de mission dédié au sein du Réseau. Plusieurs pistes foncières, propriétés du Conseil Régional qui finance l'étude, sont pressenties pour accueillir le projet mais ne le permettront finalement pas. Le réseau décide de poursuivre l'aventure du projet sur fonds propres et de démarrer concrètement l'accueil de porteurs de projets sur la ferme d'un de ses administrateurs (Jean Louis Colas) sur le site de la ferme de Toussacq. En parallèle, constitution progressive d'un partenariat inter-structures (Gab, Amap, TDL) autour de l'installation en agriculture biologique en Ile de France (qui deviendra le pôle ABIOSOL) avec mise en place de la première formation « de l'idée au projet ».

2009. Accueil des premiers « couvés » sur la ferme de Toussacq et création de l'association *Les Champs des Possibles* pour héberger leur activité économique. L'association est créée comme association de préfiguration à une future SCIC. L'accueil en test d'activité de porteurs de projet et leur accompagnement vers l'installation sont conçus comme une première étape vers la mise en place progressive d'un projet de coopération de production pour les activités agricoles et rurales. Le Plan pour le développement de l'agriculture biologique en Ile de France pour la période 2009-2013 fait du développement du dispositif de couveuse une mesure spécifique et inscrit le projet dans le paysage francilien de l'installation.

2010. Ouverture d'un nouveau site de test d'activité au Tremblay sur Mauldre dans les Yvelines. Installation de la première maraîchère sortant du dispositif et création d'un poste d'animateur au sein de l'association.

2011. 5 entrepreneurs à l'essai en maraîchage biologique sont accueillis et accompagnés simultanément sur les 2 sites par 3 tuteurs. L'association obtient l'agrément Organisme de Formation et son salarié est agréé comme conseiller dans le cadre du parcours à l'installation aidé.

2012. Le test d'activité s'ouvre à d'autres productions (élevage ovin), l'association recrute une seconde chargée de mission pour accompagner son développement et accueil de nouveaux membres et administrateurs permettant de passer d'une équipe projet réduite à un conseil d'administration de 15 personnes. Les Champs des Possibles contribuent activement à la création du Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA) et s'investissent notamment en son sein au défrichage de la thématique de l'installation agricole sous statut coopératif.

2013. Attribution par la Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) d'un bien foncier appartenant au Conseil Régional à Saulx les Chartreux (Essonne) à l'association *Les Champs des Possibles* et à trois jeunes paysans sortant du dispositif couveuse pour permettre leur

installation et l'ouverture d'un troisième site de test d'activité. Ce projet se réalise en partenariat étroit avec une collectivité locale : la Mairie de Saulx les Chartreux. L'éventail des formations s'étoffe notablement. L'association est accompagnée par Jean Luc Chautagnat de la Coopérative Oxalis pour son évolution statutaire, elle se dote d'une gouvernance en collèges préfigurant un fonctionnement en SCIC. Une rencontre débat « *la coopérative d'activité et d'emplois, un outil au service d'un autre modèle agricole ?* » est organisée en Juillet par *Les Champs des Possibles*, elle permet de faire dialoguer sur ce projet paysans, amapiens, porteurs de projet et artisans.

2014. 10 entrepreneurs à l'essai sont accompagnés et suivis par Les Champs des Possibles sur 3 sites principaux, 6 s'installent en 2014. Le projet est mis en avant par la DRIAAF en tant qu'initiative exemplaire pour l'Île de France dans le cadre du programme national Ambition Bio 2017. L'équipe salariée se renforce avec l'arrivée d'une comptable. Des entrepreneurs à l'essai sollicitent la structure pour imaginer une installation dans un cadre coopératif. Expérimentation d'un parcours d'immersion dans le métier agricole (Paysan Demain ?) qui rencontre un grand succès.

2015. Le nombre important de demandes à l'entrée en test requiert l'ouverture de nouveaux sites d'accueil. L'association développe ses différentes activités parallèles à l'accompagnement à l'installation (formation, études, promotion du métier, etc.), s'ouvre plus largement aux activités rurales dans le prolongement de la production agricole. Elle met en œuvre sa transformation en SCIC pour une transformation au 01/01/16.

### **Finalités d'intérêt collectif**

*« L'utopie, c'est le « rêve » de celui qui n'est pas pétrifié dans un ordre mental ou physique et qui propose une autre vision ».* Pierre Rabhi

Celles et ceux qui font *les Champs des Possibles* s'attachent à faire vivre ici et maintenant une autre vision pour l'agriculture et le monde rural. Cette vision qui entend s'inscrire dans une finalité d'intérêt collectif passe notamment par les engagements suivants :

#### *Promouvoir et faciliter l'accès au métier et à l'entrepreneuriat*

- En faisant découvrir le métier de paysan et les très nombreuses façons de le pratiquer
- En accompagnant humainement, économiquement et techniquement les projets des aspirants à l'entrepreneuriat / à l'installation
- En expérimentant et témoignant d'organisations individuelles et collectives concourant à rendre le métier viable, vivable et finalement désirable pour le plus grand nombre
- En offrant l'opportunité sécurisante d'un test d'activité préalable à l'installation
- En proposant un cadre pour le développement sécurisé de projets entrepreneuriaux au sein d'une entreprise coopérative partagée
- En facilitant l'accès au financement, notamment solidaire, des projets
- En favorisant l'insertion socioprofessionnelle par le tutorat et la mise en réseau.
- En mutualisant un service d'accompagnement à la réalisation des tâches comptables et administratives afin de faciliter l'entrepreneuriat pour le plus grand nombre.

#### *Favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire professionnels*

- En développant un parcours d'un apprentissage pratique du métier dans un esprit de compagnonnage
- En valorisant et organisant la transmission des savoirs et savoir-faire professionnels

- En répondant aux besoins de formation des paysans et futurs paysans, notamment sur les thèmes de l'autonomie, de la diversification et de la maîtrise économique, des alternatives techniques, etc.
- En encourageant les échanges et les expérimentations (techniques, agronomiques, organisationnelles, sociales) visant l'autonomie des exploitations agricoles et en facilitant leur diffusion entre pairs.

Développer la notion d'entreprise partagée en agriculture

- En développant dans le secteur des productions agricoles et des activités rurales l'utopie économique incarnée par les coopératives d'activités et d'emplois et en revenant à la source de la première coopération agricole, celle des inventeurs des mutuelles, des banques coopératives, des outils de travail collectif, etc.
- En contribuant au décloisonnement du monde agricole et au rapprochement avec les autres acteurs de la société (citoyens, collectivités, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, etc.)
- En associant au sein d'une même entreprise producteurs, transformateurs et consommateurs, engageant les parties prenantes au-delà de l'acte de production ou de consommation, via l'actionnariat
- En mutualisant certaines ressources nécessaires à l'investissement, en partageant les risques financiers et en instaurant des mécanismes de solidarité financière entre activités
- En accompagnant et formant les futurs paysans et coopérateurs au faire ensemble
- En permettant, pour une même personne, l'accès à une diversité des activités, tâches et de fonctions au sein de l'entreprise et en accompagnant leur évolution dans le temps.

Mettre en œuvre des relations commerciales non prédatrices dans une démarche de commerce équitable

- En développant une logique d'appropriation collective et non individuelle des richesses
- En ayant pour finalité une juste répartition des richesses entre les parties prenantes impliquées dans le processus productif
- En refusant la prédominance des logiques de rapports de force dans les relations commerciales et favorisant le partenariat basé sur la stabilité dans le temps et la transparence.

Expérimenter des alternatives à la question de la propriété privée des moyens de production en agriculture pour faciliter la transmission des outils de production

- En développant la propriété collective du foncier et le retrait de ce bien commun du marché spéculatif
- En favorisant la reprise coopérative des capitaux d'exploitation afin de faciliter les entrées et sorties dans le métier et permettant de sortir d'une approche patrimoniale
- En développant le multi-sociétariat et le financement solidaire et citoyen des moyens de production
- En promouvant le statut d'entrepreneur salarié associé de coopérative de production agricole pour atténuer l'enjeu de la patrimonialisation par un bon niveau de protection sociale et vieillesse.

Faire vivre et développer sur nos fermes un modèle d'agriculture paysanne et contribuer au développement de l'emploi et de l'activité rurale pour une revitalisation des campagnes

- En mettant en œuvre une agriculture biologique et paysanne avec des paysans nombreux, produisant des biens de qualité et participant à l'aménagement du territoire et à la préservation de l'environnement naturel
- En expérimentant un nouveau rapport au travail, au salariat, à l'acte économique et au vivre ensemble sur nos fermes et dans nos entreprises
- En favorisant la diversification des activités et leur complémentarité.

### **Les fondements du choix coopératif**

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales telles qu'elles sont définies par l'Alliance Coopérative Internationale avec notamment :

- La prééminence de la personne humaine ;
- La démocratie ;
- La solidarité ;
- Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres ;
- L'intégration sociale, économique et culturelle dans un territoire déterminé par l'objet social.

Envisagée dès la création de l'association en 2009 et préparée de longue date, notamment par la mise en œuvre d'une gouvernance collégiale associant l'ensemble des parties prenantes (partenaires, salariés, bénéficiaires, etc.), la transformation des Champs des Possibles en SCIC confère à notre projet un statut en pleine adéquation avec nos valeurs et notre ambition d'une démocratie économique en acte.